

**Nombre de  
membres en  
exercice:** 14

**Séance du lundi 08 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le huit janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 02 janvier 2024, s'est réuni sous la présidence de Xavier SÉNÉGAS.

**Présents :** 11

**Votants:** 12

**Sont présents:** Xavier SÉNÉGAS, Alain BOUISSET, Cedric CATHALA-CAUMETTE, Andre CABROL, Damien ABRIAL, Frederic BELOT, Michele CLAUSTRES, Gaelle GORUCHON, Anais MUNILL, Jean-Maxime SANTURE, Louis SCIBONA

**Représentés:** Michel CABROL

**Excuses:**

**Absents:** Elena RUIZ, Marine VIRGOS

**Secrétaire de séance:** Cedric CATHALA-CAUMETTE

**Ordre du jour:**

1/ Approbation du Procès verbal de la séance du 11 décembre 2023

2/ Délibérations :

- Echange parcelle AB420 / Bois
- DM

3/ Autres Aménagements

4/ Commissions

5/ Divers

La séance est ouverte ; il est 20 heures.

1/ Approbation à l'unanimité, du PV de la séance du 11/12/2023

**2/ Délibérations**

- **Objet: DM 7 - BP 00521 - Vote de crédits supplémentaires - eau albine - 2024 DE 02**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	305.46	
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	-305.46	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES

TOTAL : 0.00 0.00

TOTAL : 0.00 0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ALBINE, les jour, mois et an que dessus.

• **Objet: ETAT DE L'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS 2024 - 2024 DE 03**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la lettre de M.LE BIHAN de l'ONF concernant les coupes à asseoir en 2024 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

L'état de l'assiette 2024 est joint en annexe de cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents approuve ce que suit en pièce annexe.

• **Objet: ECHANGE DES PARCELLES AB 420 / B 435 ET B 460 - COMMUNE NIMMEGEERS - 2024 DE 04**

Monsieur le Maire rappelle qu'il été décidé en 2021, suite à une entente avec monsieur NIMMEGEERS, d'échanger la parcelle AB 420 appartenant à la commune d'ALBINE contre les parcelles B 435 et B 460(classées en zone Nf) appartenant à monsieur NIMMEGEERS Jacques.

Il a été entendu d'un commun accord entre les deux parties d'échanger ces parcelles.

La valeur des deux parcelles est équivalente.

Aucun versement de soulte n'est prévu pour cet échange.

Les frais notariés suscités par cet échange seront supportés par monsieur NIMMEGEERS Jacques.

Le conseil municipal approuve et délibère à l'unanimité pour l'échange des parcelles AB 420 contre B 435 et B 460, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents concernant cet échange de parcelles.

- **Objet: CHANGEMENT DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE D'ALBINE AU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PNRHL - 2024 DE 05**

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, il y a eu lieu de procéder à l'élection de 2 représentants de la commune au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Régional du Haut Languedoc.

Les 2 représentants désignés dès lors étaient :

- M. SANTURE Jean - Maxime
- Mme LAMBERT Chloé

En raison d'empêchements divers de ces 2 personnes, il convient aujourd'hui de les remplacer en désignant 2 nouveaux représentants.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :**

- **M. CATHALA-CAUMETTE Cédric, demeurant 11 Impasse de la Combe - 81240 ALBINE**  
(n° tél : 06.70.82.99.87, adresse mail : c.cathalacaumette@gmail.com)
- **Mme CLAUSTRES Michèle, demeurant 3 Impasse des Châtaigniers - 81240 ALBINE**  
(n° tél : 06.13.35.05.74 , adresse mail : michele.claustres@orange.fr)

De fait, cette délibération abroge la délibération n° 2020-05-17 du 27/05/2020.

### **3 Autres aménagements**

**Le conseil envisage de confier le suivi de certains travaux à une entreprise spécialisée dans la conduite de travaux**

- **Local des chasseurs** : Aménagement du nouveau local des chasseurs (site de l'ancienne usine de Pourcines) : Des retards administratifs ont été constatés en raison d'un changement de destination nécessitant une demande de permis de construire, qui n'avait pas été effectuée initialement
- **Rénovation des bureaux de la Mairie** : un dossier de demande de subvention est en cours de rédaction.  
La rénovation envisagée sera globale, incluant le mobilier, le matériel numérique ainsi que les revêtements de sol et muraux
- **Rénovation de la salle des fêtes** : Un projet de rénovation vient d'être réalisé, ayant pour premier objectif de chiffrer le coût des travaux
- **Panneaux Photovoltaïques** : La possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques est en discussion. Le site potentiel n'est pas encore confirmé, bien que la toiture de la salle des fêtes semble être l'option privilégiée.
- **Site de l'ancienne usine Poursines** : un sentier pédestre sera bientôt ouvert au public pour traverser le site en direction de la Souque ou du chemin du Champ Grand depuis les Martels.  
Un chantier participatif pourrait être proposé.

#### 4 / Commissions :

- **Commission Aménagement** : La commission demande des modifications sur le plan d'esquisse proposé par le cabinet Gaxieu concernant la place de la Guibberte.
- **Commission Travaux** :
  - **les travaux Route de Caunes** reprendront le 09 janvier 2024. Une proposition vise à conserver un platane situé à l'angle du site de l'Usine Grande, impliquant une modification de l'aménagement de la chaussée pour créer une chicane de ralentissement.
  - **Quartier de l'église** : l'aménagement de ce site est en cours de réflexion. Les travaux du réseau d'assainissement devraient être terminés dans deux semaines.

#### 5 / Divers

- **Location de la salle des fêtes** : des dégradations importantes ont été constatées lors d'une récente location. De fait, la convention de location sera réécrite pour modifier les conditions d'accès, et il sera spécifié que la consommation d'alcool par les mineurs sera strictement interdite.
- **Lac** : malgré un arrêté municipal en vigueur, les espaces verts autour du lac sont souillés par des déjections canines.  
Une signalétique sera bientôt mise en place pour sensibiliser les propriétaires de chiens au ramassage des déjections de leurs compagnons.
- **Vente de bois** : la vente de bois cette année se limitera aux coupes d'éclaircies, sanitaires ou de régénération, avec des prévisions inférieures à l'année précédente.
- **Journal municipal - l'Albinol # 24** : la rédaction est terminée et a été intégrée à la matrice par l'entreprise "Imprimerie Maffre". Une relecture est actuellement en cours avec une distribution prévue à la fin du mois de janvier
- **Cérémonie des vœux du maire** : elle est fixée au samedi 20 janvier 2024 à 18h à la salle des fêtes ; elle prendra la forme d'un apéritif dinatoire ouvert à toute la population. Des cartons d'invitation et d'inscription seront distribués dans les boîtes aux lettres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h47.

Fait à Albine, le 15/01/2024



 Le maire,  
 Le Secrétaire,